



# Safety chez Swisscom

**Risques psychosociaux au travail**

© SiBe Safety Swisscom Konzern



# Safety chez Swisscom

## Risques psychosociaux au travail



### Détection précoce, que puis-je faire?

Les changements qui interviennent dans le monde de l'économie et du travail ont des retombées directes sur la protection de la santé au travail. Il vaut la peine de s'investir dans ce domaine. Car si les risques techniques sont mieux maîtrisés de nos jours, ce qui cause toujours des problèmes dans les entreprises – et de plus en plus – ce sont les risques dits «psychosociaux», tels que:

- **le stress lié au travail**
- **le burn-out**
- **la surveillance**
- **le mobbing et**
- **le harcèlement au lieu de travail** (incl. la mise en danger de l'intégrité)



- 250'000 accidents du travail ont lieu chaque année (-12% en 10 ans)
- 670'000 travailleurs sont concernés par des contraintes musculo-squelettiques
- **1'300'000 travailleurs disent être souvent ou très souvent stressés à leur poste de travail (+30% en 10 ans)**

Selon le dépliant "Les facteurs de risques psychosociaux au travail" (Seco)





# Safety chez Swisscom

## Risques psychosociaux au travail



### Obbligations des employeurs – la loi décret que

- **LTr, Art. 6**
    - ...Protéger la santé...Il doit en outre prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger l'intégrité personnelle des travailleurs
- Exemples: Mobbing, harcèlement sexuel**
- 
- **OLT3, Art. 2**
    - L'employeur est tenu de donner toutes les directives et de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer et d'améliorer la protection de la santé physique et psychique. Il doit en particulier faire en sorte que
      - a. En matière d'ergonomie et de protection de la santé, les conditions de travail soient bonnes
      - b. Des efforts excessifs ou trop répétitifs soient évités
      - c. Le travail soit organisé d'une façon appropriée

**Exemple: Stress**



# Safety chez Swisscom

## Risques psychosociaux au travail

### Les différents types de mise en danger de l'intégrité

- Sous forme de violence
- Physique, verbale et sociale
- Pouvoir et la violence



- **Exemple "harcèlement sexuel" (selon Loi sur l'égalité – Art. 4)**
  - La frontière complexe entre **flirt** et **harcèlement**

- Est un rapprochement mutuel
- Est constructif, rassurant
- Est souhaité par les 2 côtés
- ...

- Est un rapprochement **unilatéral**
- Est **humiliant, blessant**
- N'est pas souhaité par **un des côtés**
- ...

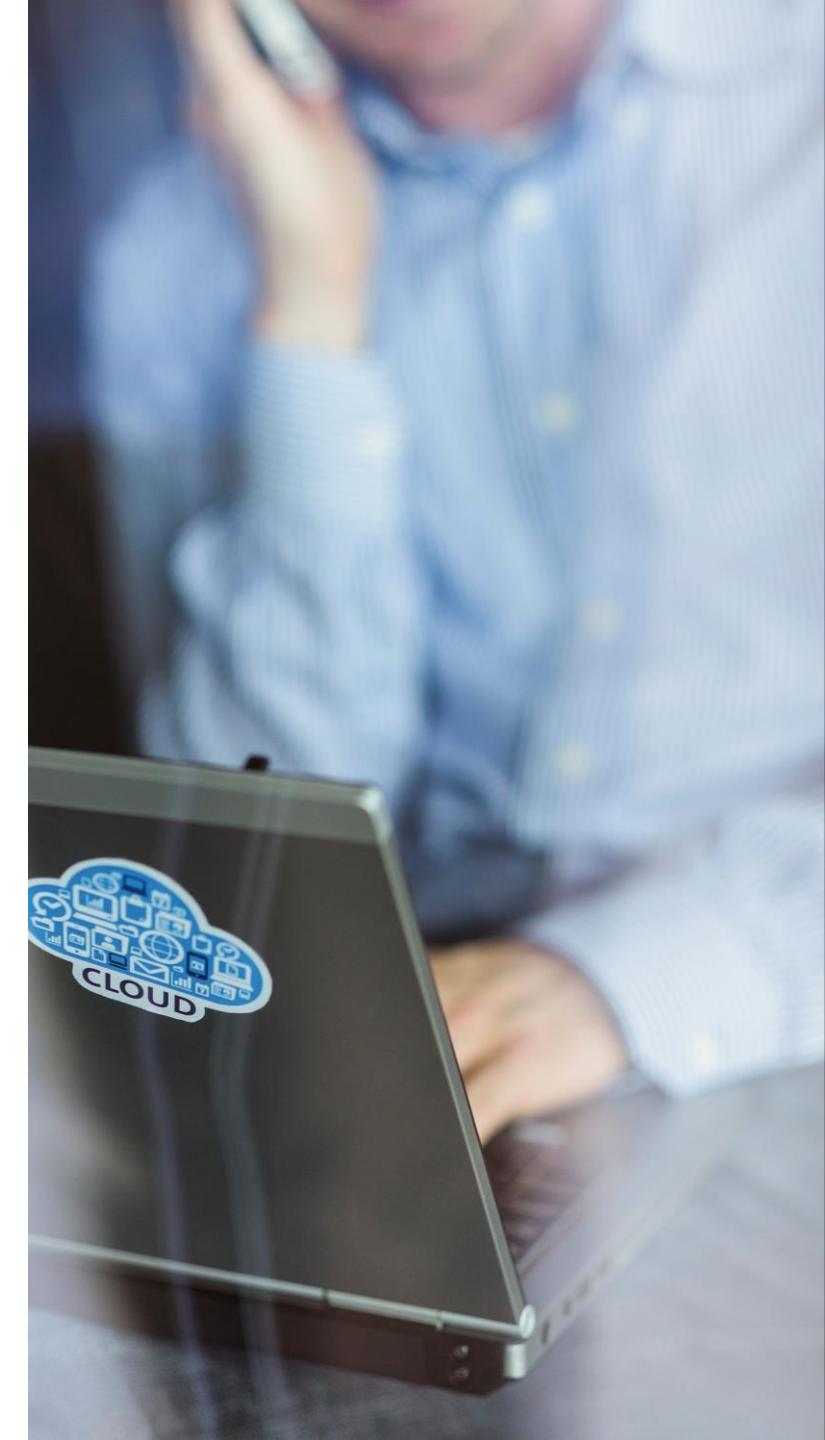
# Safety chez Swisscom

## Risques psychosociaux au travail



### Les conséquences!

- Les facteurs de risques psychosociaux sont des éléments négatifs pour la santé apparaissant dans le cadre des activités professionnelles, de l'organisation du travail et des conditions sociales. **En Suisse, les contraintes les plus fréquentes sur le plan organisationnel sont le rythme de travail, la pression par rapport aux délais et les interruptions de travail.**
- Lorsqu'elles durent longtemps, les contraintes psychiques peuvent engendrer des problèmes de santé tels que des troubles musculosquelettiques, des maladies cardiovasculaires, voire des troubles psychiques. Parmi les conséquences courantes, on compte en outre **la perte de motivation, l'insatisfaction professionnelle et la baisse de performance.**
- Les absences soudaines dues à la maladie et une baisse de l'efficacité dans la période qui précède sont non seulement des causes de souffrance pour les personnes concernées, mais représentent aussi des coûts et des complications pour l'entreprise. C'est ainsi que, pour l'économie, le coût du stress se chiffre chaque année à plusieurs milliards de francs.





# Safety chez Swisscom

## Risques psychosociaux au travail



### Corporate Health (GSE) apport son soutien ...

#### **Nous veillons à ce que les personnes en bonne santé le restent.**

- Nous avons pour but de maintenir et de favoriser la santé, la motivation et le bien-être des collaboratrices et des collaborateurs. Ce faisant, nous tenons compte aussi bien des conditions de travail que du comportement individuel en matière de santé.

**Vous pouvez nous joindre depuis n'importe quel site via notre service de renseignements et de conseils Care Gate:**



0800 680 860



<http://caregate>

- Service de chat
- Form.de contact en ligne
- Plus d'informations



[Care.Gate@swisscom.com](mailto:Care.Gate@swisscom.com)

Pour de plus amples informations.

- [www.psyatwork.ch](http://www.psyatwork.ch) (site Internet dédié aux risques psychosociaux au travail)
- Brochures du Seco ([www.seco.admin.ch](http://www.seco.admin.ch)):
  - «Mobbing et autres formes de harcèlement – Protection de l'intégrité personnelle au travail»
  - «Liste de contrôle – Protection contre les risques psychosociaux au travail»
  - «Détection précoce de l'épuisement - Éviter le burnout»

